

10B1540

63005525

101 couleurs et plus

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2000 Euros
Siège social : 9 bis, boulevard Mendes France - immeuble « le millenium »
77600 Bussy St Georges
RM MEAUX

Le soussigné :

Monsieur Franck PAZAT

Né le 04 Septembre 1966 à PARIS, de nationalité française,
Demeurant à : COUPVRAY, square des roses, n°7;

a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Article 1er : Forme

La société est à responsabilité limitée.

Article 2 : Objet

La société a pour objet :

Peinture, parquets, achats et revente de produits et articles en rapport avec la décoration, et toutes activités ayant rapport avec le conseil, la création et la réalisation dans l'agencement et l'aménagement pour l'amélioration de l'habitat en intérieur et en extérieur. Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Article 3 : Dénomination

Sa dénomination sociale est : 101 couleurs et plus

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots " société à responsabilité limitée " ou des initiales " EURL " et de l'énonciation du capital social.

Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé à :

9 bis, boulevard Mendes France - immeuble le millenium - 77600 Bussy St Georges
Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

Article 5 : Durée

La société a une durée de quatre vingt dix neuf (99) années, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6 : Apports

Apports en numéraire :

M. Franck PAZAT apporte et verse à la société une somme totale de 2000,00 Euros

La somme totale versée, soit , 2000,00 Euros
a été déposée le 08 Septembre 2010

au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation, à :
BRED Banque Populaire
Agence de Serris
Place de Toscane
77700 Serris

Article 7 : Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de : 2000,00 Euros
Il est divisé en 200 parts de 10,00 Euros chacune, intégralement libérées.

Article 8 : Gérance

La société est gérée par son associé unique, M. Franck PAZAT

Article 9 : Décisions de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10 : Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 01/10/2010 et finit le 30/09/2011
Par exception, le premier exercice débutera le 15/10/2010 pour se terminer le 30/09/2011

Article 11 : Comptes sociaux

Le rapport de gestion, l'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Article 12 : Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Article 13 : Frais/formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à Coupvray, le 7 septembre 2010

En 2 exemplaires.

Signature de l'associé

Enregistré à : SIE DE LAGNY-SUR-MARNE

Le 14/09/2010 Bordereau n°2010/759 Case n°17

Ext 4762

Enregistrement : Exonéré

Pénalités :

Total liquidé : zéro euro

Montant reçu : zéro euro

L'Agente

Valérie BLOND
Agente des Impôts